



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : SPORTS

22) Associations sportives
Subventions

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_22-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 22

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.	3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 22

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANC, Conseillère municipale,

M. AUBRY, Conseiller municipal,
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



SPORTS

22) Associations sportives
Subventions

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-4 et L.2121-29,

vu le code du sport,

vu la loi modifiée n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

vu le décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

considérant le nécessaire soutien de la Ville aux associations sportives nouvellement créées pour développer l'activité physique et sportive en faveur des Ivryennes et des Ivryens sur le territoire communal dès septembre 2024,

considérant que la Commune s'attache à développer sa politique sportive sous différentes formes et en faveur de toutes et tous avec le milieu associatif sportif local, qui par ses activités, participe à une mission d'intérêt général, permettant ainsi la mixité des publics, la solidarité, la socialisation, l'émancipation et l'épanouissement de l'individu,

considérant que la Commune poursuit sa volonté de subventionner les activités développées par des associations partenaires dans l'intérêt local, et que les actions ou la mise en place de nouvelles initiatives proposées par les associations sportives locales méritent d'être soutenues,

DELIBERE

Adopté à la majorité
par 38 voix pour, 3 abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE les montants de subvention alloués aux associations sportives locales listées ci-dessous :

Associations	Montant de la subvention allouée (de septembre à décembre 2024)
Aïkibudo Kobudo Ivry-sur-Seine "A.I.K.I."	214,00 €
Association multisports d'Ivry "AMI"	22 900,00 €
Union sportive d'Ivry Athlétisme	17 144,00 €

Urban Solidance Ivry	2 829,00 €
Flow Jiu-Jitsu	1 286,00 €
Ivry Air	3 857,00 €
Ivry Boxing Club - Ekiboxe	1 286,00 €
Ivry Judo	10 929,00 €
Ivry Montagne Escalade	2 143,00 €
Ivry Tir à l'arc "ITAA"	1 714,00 €
Ivryoga	- €
KAFASS d'Ivry "A.K.I."	3 857,00 €
Karaté Club Ivry-sur-Seine	2 786,00 €
Cercle des nageurs d'Ivry	2 143,00 €
Plongée Sub Ivry	3 000,00 €
Rando Ivry Nature	514,00 €
Taiji Quan Ivry	1 714,00 €
Tennis Club d'Ivry	2 143,00 €
USI Taekwondo	- €
Union d'Escrimes Sportive et Artistique d'Ivry "UESA d'Ivry"	6 858,00 €
Union sportive d'Ivry Badminton	1 029,00 €
Union Sportive d'Ivry Cyclisme "US Ivry Cyclisme"	2 314,00 €
Union Sportive d'Ivry Gymnastique	3 000,00 €
Union Sportive Ivry Basketball	11 058,00 €
Union Sportive Ivry Tennis de Table "USITT"	3 215,00 €
USI Ivry Triathlon	3 000,00 €
USI Roller	2 143,00 €
Vo Thuat van vo dao Ivry	857,00 €
Total	113 933,00 €

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE - 4 JUIL. 2024
RECU EN PREFECTURE
LE - 6 JUIL. 2024
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE - 4 JUIL. 2024